

ASSOCIATION DE BOULOURIS
POUR LA QUALITÉ DE LA VIE



Association agréée par la Préfecture du Var
B.P. 4 - 83700 BOULOURIS
Tél. / Répondeur / Fax. 04 94 83 23 72

BULLETINS D'INFORMATION

No 121 septembre 2024
No 122 décembre 2024

N° 121 septembre 2024

L'association (septembre 2024)	02
Le mot de la Présidente	03
Assemblée Générale Ordinaire du 4 septembre- Procès-verbal	04
Questions des adhérents	05
Les Commissions ont la parole	
Urbanisme	08
Communication	11
Lettre de Rosemonde de Bellépine à Madame de la Plumequigratte	12

N° 122 décembre 2024

L'association (novembre 2024)	14
Le mot de la Présidente	15
Compte Rendu de l'apéritif dînatoire	16
Bienvenue aux personnalités	16
Présentation des administrateurs et du prochain Président de l'ABQV	16
Intervention de Monsieur le Maire	16
La fibre et la téléphonie mobile	
L'aménagement de la place Saint-Jean	
La révision du PLU	
Transports	
Pot	
Les Commissions ont la parole	17
Urbanisme	17
Communication	17
Repas annuel	19
Pêle-mêle	23
Infos/Agenda	
Infos pratiques	24

N°121 septembre 2024

L'association (Septembre 2024*)

Bureau et administrateurs

Présidente	Françoise Tetaz
Vice-présidente	Annie Pascal
Trésorière	Monique Lesné
Trésorier adjoint	Bernard Solari
Secrétaire	Anne-Marie Ginguenaud
Secrétaire adjointe	Jacqueline Doukali
Présidente d'honneur	Françoise Thomas

Administrateurs (hors bureau)

Mesdames	Messieurs
Marie-Françoise Bouchet	Jean-Louis Chabanas
Bernadette Froissant	Patrick Fresnais
Danièle Mistral	Marc Taviaux

Conseillers

Mesdames	Messieurs
Élodie Fresnais	Gilles Maison
Caroline Maison	Frédéric Blondel
Catherine Blondel	
Josette Guerrin	
Historienne de l'association	

Délégués de Secteur

1	Mme Mistral
2	Mme Ginguenaud
3	Mme Guillaud
4	Mme Froissant
5	Mme Bouchet
6	Mme Lesné
7	Mme Doukali
8	Mmes Flavigny, Tetaz

*Liste des administrateurs élus après l'AGO du vendredi 06 septembre 2024. Cependant certains d'entre eux désirent mettre fin à leur fonction. Nous avons pris acte de leur décision et au prochain CA nous coopterons de nouveaux administrateurs.

Le mot de la Présidente

Chers adhérents,

Encore une année bien perturbée par les élections. Je vous remercie cependant pour votre fidélité. Vous avez été nombreux à voter par correspondance. Le quorum a été atteint sans difficulté.

Pourquoi ce bulletin ci tardif :

J'ai été reçue par :

M. Chieze directeur de cabinet de monsieur le Maire

M. Iseppi Adjoint délégué à l'économie et à l'urbanisme

M. Grillet Adjoint délégué au cadre de vie travaux

M. Cordina Adjoint de Boulouris

Et j'ai échangé à plusieurs reprises avec Mme. Meyer Déléguée au numérique informatique,

afin de répondre à vos questions.

Cela a bien sûr pris du temps. Les discussions au sujet de l'aménagement de la place Saint-Jean sont loin d'être terminées. Nous y participons activement. Dans ce bulletin et sur le site vous trouverez le point sur cet aménagement.

Pour ceux qui ont posé des questions personnelles, les élus se sont engagés à vous répondre.

Nous savons que certains d'entre vous ne peuvent être présents en novembre, mais nous allons organiser un apéritif dînatoire afin qu'élus et adhérents puissent quand même se rencontrer cette année.

D'autre part, depuis de nombreuses années je demande à des bénévoles de nous rejoindre en vain : eh bien, l'association va de mieux en mieux, la relève est présente... nous sommes écoutés... je suis enfin très optimiste !

APÉRITIF DÎNATOIRE

16 novembre à 18h

Salle Laforest

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 SEPTEMBRE 2024

PROCÈS-VERBAL

Le dépouillement des votes par correspondance a eu lieu le 6 septembre 2024 en présence de:

- Françoise Tetaz, présidente
Jacqueline Doukali secrétaire
Gilles Maison conseiller

ÉLECTION DU PRESIDENT ET DU SECRETAIRE DE SEANCE

Sont élus :

Présidente de séance : Françoise TETAZ

Secrétaire de séance : Jacqueline DOUKALI

La Présidente rappelle le contenu de la note d'information d'août 2024 :

1	<i>Rapport moral de la Présidente</i>
2	<i>Rapport financier 2023</i>
3	Réélection comme administrateur de DOUKALI Jacqueline
4	Réélection comme administrateur de FROISSANT Bernadette
5	Réélection comme administrateur de GINGUENAUD Anne-Marie
6	Election comme administrateur de TAVIAUX Marc

RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

Il a été approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER 2023

Il a été approuvé à l'unanimité.

ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Le dépouillement du scrutin figure en annexe au présent procès-verbal et tous les administrateurs candidats, ont été élus, à savoir :

DOUKALI Jacqueline
FROISSANT Bernadette
GINGUENAUD Anne-Marie
TAVIAUX Marc

N'ayant pas d'autre point à examiner, la séance est levée à 17 h 30.

La Présidente de séance

La secrétaire

Questions des adhérents

Certaines questions demandent une réponse individuelle. Elles ont été transmises aux adjoints concernés.

Vous trouverez dans « les commissions ont la parole » un point sur la fibre, la révision du PLU et l'aménagement de la place Saint-Jean.

Question de : Adhérents	Réponse de : M. Cordina
Plus de poste ... Plus de guichets de gare, Trains supprimés	La Poste a décidé de fermer le bureau de Boulouris car il n'était pas rentable. Le distributeur de billets était géré par la Poste, il a donc été supprimé, mais le distributeur du Crédit Agricole est accessible à tous. France Service fonctionne avec des employées d'Estérel Côte d'Azur. France Service qui rend de multiples services à la population notamment dans les démarches administratives n'est pas en mesure d'accomplir toutes les prestations de la Poste. De même que pour la Poste la fermeture du guichet et la suppression de train est indépendante de la bonne volonté des élus. C'est la SNCF qui a décidée. L'ABQV est consciente du problème car dès la suppression des trains elle a été contactée par les Boulourissiens. En effet ceux qui travaillent à Nice et les collégiens ou étudiants sont fortement pénalisés. L'ABQV ne peut lutter contre la SNCF mais par contre nous avons quelques propositions à faire pour améliorer cette situation. Nous avons demandé à être reçu pour en faire part.

Question de : Adhérents	Réponse de :
Algues à Arène Grosse	L'enlèvement des posidonies est réglementé. Pour la faune d'abord, à qui elle sert d'habitat et de "nursérie" pour les jeunes poissons. Elle représente également un outil de lutte contre le réchauffement climatique par sa grande capacité de stockage de carbone (jusqu'à 1 500 tonnes par hectare, plus que la forêt). D'autre part elle protège les côtes de l'érosion. Tout est réglementé entre autres leur ramassage et le rejet en mer. Plus de 700 m³ de posidonies sont collectées sur l'une des plages de la commune La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement - DREAL en région Provence-Alpes-Côte d'Azur préconise de ne pas déplacer les banquettes de posidonies, y compris en période estivale. <i>"Exceptionnellement, à partir du printemps, elles peuvent être déplacées, si elles posent un problème de sécurité pour l'accueil du public par exemple"</i>, précise France Nature Environnement. « ... Quand vient l'été, les mairies des Alpes-Maritimes ou du Var sortent les gros moyens pour nettoyer le sable et rendre leur blondeur aux plages. Ainsi, ce mardi 27 juin, c'est jour de récolte à Saint-Raphaël. Il faut d'abord charger sur des barges les "feuilles mortes" pour ensuite prendre le large. À 15 minutes bateau depuis la côte varoise, elles sont déposées et dispersées en mer. C'est le "clapage". Sur la barge, on met entre 12 et 15 tonnes et on fait une dizaine de rotations par jour. Des manœuvres de 2h à 8/9 h du matin car la nuit la mer est belle et on prend moins de risque par rapport à la fréquentation. <i>Maurin Ballestra, de l'entreprise ATE en charge du clapage.</i> C'est la 1^{re} fois qu'une telle opération est menée à Saint-Raphaël. L'objectif est double : débarrasser la plage de ces posidonies parfois envahissantes. Et surtout, lutter contre l'érosion des fonds marins. Car cette espèce protégée au titre des réglementations internationale, européenne et nationale est très utile. Les "feuilles" présentes sur les plages ou en mer sont des abris et sources d'alimentation pour de nombreuses espèces, source de carbone et de nutriment, stabilisation/piège à sédiments, etc. Une fois en mer, elles vont participer à la valorisation de l'écosystème car elles seront dans leur milieu naturel. Elles vont se désagréger gentiment ou faire des petits nids pour les petites bêtes qui sont au fond et vont nourrir les fonds marins. <i>Sylvie Blanc, adjointe au maire de Saint-Raphaël, chargée de l'écologie intelligente. ... »</i>

Question de : adhérents	Réponse de : M. Cordina
Ramassage des déchets	La fin du contrat d'enlèvement des déchets, sur Saint-Raphaël, intervient au 31/12/2024. Nouveau contrat à compter du 1/01/2025 avec la même société. Les nouvelles fréquences sont à l'étude. Il apparaît d'ores et déjà un deuxième passage par semaine pour le ramassage du tri sélectif (conteneurs jaunes). Pour les déchets ménagers, la fréquence n'est pas encore fixée.

Question de : Adhérents	Réponse de : M. Cordina
Nettoyage des caniveaux	Pour les caniveaux ouverts (apparents en surface), l'entretien est du ressort de la société d'entretien, en l'occurrence, la société Pizzorno. L'entretien des caniveaux enterrés appartient à la collectivité. Pour le nettoyage de la voie publique, il se fait par la même société, tous les jours en été. Le reste de l'année, 3 fois par semaine.

Question de :	Réponse de : M. Cordina
Nettoyage de l'Armitelle et autres cours d'eau	Quand le lit du cours d'eau se trouve sur un terrain public, l'entretien est effectué par la collectivité. Quand le lit traverse des propriétés privées, l'entretien doit être fait par les propriétaires riverains, par moitié du cours d'eau. .

Question de : Adhérents	Réponse de : M. Grillet
Moustiques	Service démoustication/Nuisible : 08004011 (numéro vert) Service.pluvial@esterelcotedazur-agglo.fr

Les commissions ont la parole

➤ Urbanisme Jean-Louis Chabanas

Des nouvelles de la révision du PLU

Nous avons récemment rencontré M. ISEPPI, adjoint délégué au commerce et à l'urbanisme. Nous lui avons longuement évoqué les problématiques propres à Boulouris et en particulier l'aménagement de la place St Jean et le PLU.

Nous lui avons rappelé que M. le Maire s'est engagé lors de notre AG de 2023 à conserver voire améliorer les avancées obtenues dans le PLU 2018. Il nous confirme la volonté du Maire de faire de Boulouris l'un des quartiers agréables de Saint-Raphaël.

Le nouveau PLU sera encore plus contraignant pour les promoteurs. Ainsi :

La surface minimum d'espaces verts pourrait augmenter et passer de 50% à 60, voire 65%.

Les limites séparatives seraient augmentées.

Un zonage détaillé sera mis en place pour des secteurs dont la spécificité doit être préservée par une capacité d'évolution très limitée.

Le nouveau PLU ainsi modifié devrait être présenté prochainement au conseil municipal. Nous espérons en avoir très vite communication.

L'étape suivante sera le lancement de l'enquête d'utilité publique.

Des nouvelles de l'aménagement de la place Saint-Jean :

Des architectes ont enfin été mandatés pour élaborer un projet de cet aménagement.

Une réunion de présentation par ces architectes a eu lieu le 20 septembre dernier en présence de M. ISEPPI, GRILLET et CORDINA pour la ville, du conseil de quartier, de la quasi-totalité des commerçants du quartier, d'autres associations et de nous.

Compte-tenu du nombre de personnes présentes (une quarantaine) il a été difficile de bien noter les différents points énoncés. J'ai réussi à faire une photo du plan projeté (mais dont le tirage est de trop mauvaise qualité pour le diffuser). Nous n'avons pas les autres documents car M. GRILLET a refusé de nous les communiquer.

La principale information qui a pu être comprise est que le stationnement serait supprimé sur la place, devant les commerces et devant l'école soit une suppression d'une vingtaine de places. Elle a entraîné une « bronca » de la part des commerçants et de nous.

Un aménagement de la rue Goujon a aussi été évoqué mais la solution pour faire un trottoir n'est pas très claire.

Nous avons très vite fait une lettre à M. le Maire pour attirer son attention sur le risque que ferait courir au village la réalisation d'un tel projet. (copie jointe en fin d'article).

Nous l'avons communiquée aux commerçants et à de nombreux habitants de Boulouris et presque tous l'ont approuvée.

Lors de la journée nationale du commerce de proximité, les commerçants du « village » ont organisé une petite fête avec apéro, ouverte à tous.

M. Le Maire accompagné de MM. ISEPPI et CORDINA y ont passé un long moment.

Ce fut pour nous l'occasion de leur redire tout le mal que l'on pense du projet et du manque d'information sur ce projet.

M; le Maire nous a expliqué qu'il venait juste d'en prendre connaissance et qu'il allait demander aux architectes de revoir leur copie et qu'alors nous pourrions en avoir communication.

Nous avons insisté pour que soit bien pris en compte l'existence du marché du lundi.

M. Le Maire a ensuite fait un discours de 5 minutes duquel sont ressortis les points suivants :

La place est laide et il faut l'embellir et qu'elle puisse servir aux associations, de même qu'il faut revoir le stationnement et le trottoir de la rue Goujon.

La réflexion prendra plusieurs mois et il y aura des concertations, d'abord avec les commerçants (*PS ne pas oublier les forains !*) puis avec les associations, dont la nôtre qu'il a citée, et avec la population locale.

Il a pris bonne note du problème du stationnement sur la place mais qu'il faudrait peut-être chercher des solutions palliatives.

Voilà le point d'étape.

Nous allons maintenant, avec les commerçants qui le souhaitent et avec des habitants réfléchir à des contre-propositions.



Association de Boulouris pour la Qualité de la vie agréée par la Préfecture du Var
Bureau municipal de Boulouris 50 Bd des Mimosas – 83700 BOULOURIS

Tel: 04 94 83 23 72 - 07 45 10 44 26 Courriel : abqv@orange.fr site : abqv.fr

Boulouris le 3 octobre 2024,

À : l'attention de Monsieur Masquelier
Maire de Saint-Raphaël
Objet : Aménagement de la place Saint-Jean

Copie à : M. Iseppi Adjoint délégué à l'économie et à l'urbanisme
M. Cordina Maire-Adjoint chargé du quartier de Boulouris
M. Grillet Adjoint délégué au cadre de vie travaux

Monsieur le Maire,

Le centre de Boulouris, le Village, est très attractif avec ses nombreux commerces et ses nombreux services. De nombreuses personnes y viennent même de loin pour y faire des achats ou des consultations.

Quoiqu'en dise le Conseil de Quartier, il est souvent difficile de trouver à proximité une place de stationnement. Des parkings existent, mais trop loin pour des personnes âgées ou en invalidité, et sont eux aussi souvent saturés.

Le projet d'aménagement de la place qui a été présenté le 20 septembre dernier prévoit la suppression de tout stationnement sur la place et donc la suppression d'une vingtaine de places de stationnement.

Cette idée risque de pousser de nombreux clients à se détourner du « village » au profit des grandes surfaces. À terme cette désaffectation peut entraîner la fermeture de certains commerces et voir Boulouris devenir, hors période de vacances, triste comme l'est Agay par exemple.

Nous sommes favorables à un aménagement rendant la place plus belle (couleurs, mobiliers urbains, ...) et à un agrandissement du parvis devant l'école (en sacrifiant 5 ou 6 places de stationnement).

C'est d'ailleurs ce qui semblait ressortir de l'avant-projet établi à la suite des 3 réunions de réflexions auxquelles nous avons participé.

Nous sommes donc résolument contre le projet présenté et vous demandons de revenir à un aménagement qui serait plus conforme aux souhaits des habitants et des commerçants.

En espérant que ce courrier retiendra votre attention, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma haute considération.

La Présidente
F. Tetaz

➤ Communication Patrick Fresnais

Nous remercions Madame Meyer qui nous communique :

Madame la Présidente,

Le déploiement de la fibre optique est à nouveau relancé, une nouvelle option de raccordement à la demande est par la même occasion mise en place par Orange.

La commune, et plus précisément Ollivier Pavoni, le référent fibre, a fait un énorme travail pour accélérer les choses et éviter aux administrés de remplir ces demandes.

Sachez que toutes les adresses éligibles au raccordement à la demande sont d'ores et déjà renseignées par nos services, un délai de 2 à 6 mois maximum est à présent applicable par la société NGE pour vous raccorder, en clair toutes les adresses marquées d'un point bleu sur le site de l'ARCEP pour Saint-Raphaël devraient être raccordées dans les 6 mois.

Ces informations sont visibles sur le site de l'ARCEP via le lien ci-dessous.

<https://cartefibre.arcep.fr/index.html?lng=6.773848810055824&lat=43.44072151405547&zoom=16.448608394812283&mode=normal&legende=true&filter=true&trimestre=2024T2>

Une nouvelle information plus fine est également disponible sur cette carte, il s'agit du raccordement à la demande « en cours de déploiement ».

Toutes ces informations ne nous permettent cependant pas de définir avec précision l'éligibilité fibre finale client, il est donc préférable de suivre régulièrement sa situation sur le site d'Orange ci-dessous.

<https://reseaux.orange.fr/les-cartes-de-couverture/carte-de-couverture-fibre>

Le chantier avance très rapidement et vous avez dû le constater sur le terrain, nous faisons tout au niveau des arrêtés pour faciliter le travail de NGE.

Pour les quelques adresses ne faisant malheureusement toujours pas partie du raccordement à la demande, elles seront prochainement éligibles en fonction de l'avancement du déploiement.

Vous trouverez également ci-dessous les informations au sujet de l'arrêt prévu du cuivre.

<https://reseaux.orange.fr/nos-reseaux/modernisation-des-reseaux/evolution-de-la-telephonie-fixe-et-interne>

Madame la Présidente, nous pouvons dire qu'après une période difficile de plus d'une année d'absence totale de déploiement sur la commune, à l'exception des nouvelles constructions, le déploiement progresse rapidement sur notre commune et 2025 verra enfin le dénouement de cette longue attente.

Nous nous tenons, Ollivier Pavoni et moi-même à votre disposition et à celle de vos adhérents.

En vous remerciant pour votre dévouement dans la défense de vos adhérents, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos salutations distinguées.

Françoise MEYER

CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE AU NUMÉRIQUE

L'éligibilité à la fibre sera donc évolutive durant les 6 prochains mois et la consultation du site de l'ARCEP est nécessaire pour être tenu informé de l'installation de la fibre sur son secteur. Il est conseillé de bien anticiper la disparition du cuivre qui aura pour conséquence de faire disparaître les lignes téléphoniques, et les liaisons ADSL. Il est donc souhaitable pour ceux qui souhaitent maintenir un téléphone fixe de profiter de l'éligibilité à la fibre pour conserver cette ligne et des services qui peuvent en dépendre...télésurveillance, fax, téléassistance médicale. **La consultation de l'ARCEP montre que certains secteurs ne sont toujours pas éligibles à la fibre et ceci depuis de nombreuses années sans raison technique spécifique.** Nous espérons que ces naufragés de la fibre pourront dans un avenir proche voir un petit point bleu sur leur secteur, nous resterons vigilants.

*Rosemonde de Bellépine, baronne du Boulouris d'avant,
à madame de la Plumequigratte*

À Boulouris ce 10 octobre.

Très chère Anaïs,

Comment vous portez-vous ? Nous voici en octobre. Les mois ont filé surchauffé, agité, politisé. Ils nous ont laissé pantois, convalescents, obligés de nous plonger dans des vacances éphémères mais que nous avons voulu croire régénératrices.

Et voici que l'automne se profile, mais on a peine à y croire tant les températures sont douces et le soleil méridional encore brûlant. Et les touristes encore en nombre !

Mais où sont donc nos automnes de feuilles mortes et de poêlées de champignons parfumées d'ail et de persil ? Nos petites laines annonçant une nouvelle saison ?

Au menu les « excès climatiques » à n'en plus finir, ces pluies crachées par nos cieux malmenés par les activités humaines.

Bien sûr, en amont, il y a eu les pluies de médailles des JO, bienvenues pour nous faire croire à des jours meilleurs solidaires, flamboyants et ... musclés.

Ma bonne avez-vous vibré, vous aussi ? Ne me répondez pas. Nous sommes passés à autre chose. Une activité, un fait divers, un événement, une élection chasse l'autre et à part ce superbe jeune homme Léon Marchand qui surnage (c'est le cas de le dire) et nos sautillants pongistes Lebrun toujours en vedette, nos images de la grande kermesse positive s'estompent peu à peu bousculées elles aussi. allez, allez, il y a à voir...

Et nous, ma bonne, je sais que nous nous ménageons des éclaircies souriantes afin de résister au pessimisme latent ambiant qui imprègne nos vies actuelles.

Tiens vous avez vu l'incident survenu au club de mon amie Provençale Nourade Bartoumieù ?

Eh bien figurez-vous qu'elle a failli ne pas pouvoir présenter sa veillée traditionnelle de Noël au musée-église de San Rafeù prévue comme chaque année pour la mi-décembre. Parce que le local allait accueillir une exposition consacrée au sacre de Napoléon avec moult accessoires et notamment des canons.

Bigre ! Des canons pour Noël voilà qui était assez surprenant... Encore que, en ce moment, mais pas encore chez nous, heureusement des canons non empaillés grondent un

peu partout ! Donc « stupeur et tremblements » - sic' de la part de l'organisatrice de la veillée en pleine répétition de sa Nativité Provençale

Bon, ma chère, rassurez-vous, tout s'est bien terminé. Intervention réactive de notre Délégué à la Culture, et ladite exposition Napoléonienne prendra ses quartiers au Centre Culturel. Alléluia ! Quant aux canons... Affaire à suivre... Je vous en dirai plus en temps voulu.

À part ça, comment va la vie dans votre petit quartier ? Toujours les mêmes désagréments troublants quelque peu un cadre tellement agréable. Ainsi, le « centre-ville » présente le même bazar (pas le charmant magasin), la même pagaïe au fil des mois. Les voitures stationnées n'importe comment et pas un représentant des forces de l'ordre. Par contre un projet de végétation luxuriante pour la place Saint Jean. Allons bon. Plus de places pour nos berlines chères à nos cœurs et à nos jambes fatiguées ? On change le fusil d'épaule (autant le garder pour les battues aux sangliers qui descendent des collines). On refait des plans plus fonctionnels. Pour quand ? Dame, tout cela demande réflexion.

Et ainsi passe le temps. Pas trop de feuilles mortes dans nos coins à feuilles persistantes, mais les coucourdes, pardon les citrouilles d'Halloween. La tradition « Islando-Etatsunienne » est arrivée jusqu'à nous.

Ma bonne, j'aime le coup d'œil orangé offert par les fruits rebondis mais moins les pseudos-squelettes et autres objets commerciaux visant à faire peur. Je vous vois opiner du chef. On ne nous changera pas. Ah c'est que nous avons nos traditions nous aussi. Différentes. Et puis les potirons nous on les met dans la soupe le soir à la chandelle, n'est-ce pas ?

Chère Anaïs, ces papotages nous ont emmenées devant le petit vin d'orange vespéral. Il est comment ma bonne ? Vous avez l'œil qui frise. C'est bon signe, et bientôt une nouvelle farandole de mots sans importance...

Votre dévouée Rosemonde.

N°122 décembre 2024

L'association (Novembre 2024*)

Bureau et administrateurs

Présidente	Françoise Tetaz
Vice-présidente	Annie Pascal
Trésorière	Monique Lesné
Secrétaire	
Secrétaire adjointe	Jacqueline Doukali
Présidente d'honneur	Françoise Thomas

Administrateurs (hors bureau)

Mesdames	Messieurs
Catherine Blondel	Frédéric Blondel
Marie-Françoise Bouchet	Jean-Louis Chabanas
Caroline Maison	Patrick Fresnais
Danièle Mistral	Gilles Maison

Conseiller(e)s

Mesdames	Messieurs
Élodie Fresnais	
Josette Guerrin historienne de l'association	

Délégués de Secteur

1	Mme Mistral
2	Mme Ginguenaud
3	Mme Guillaud
4	Mme Froissant
5	Mme Bouchet
6	Mme Lesné
7	Mme Doukali
8	Mmes Flavigny, Tetaz

*Lors du dernier CA quatre administrateurs ont été cooptés : Catherine et Frédéric Blondel, Caroline et Gilles Maison.

**Le bureau et le conseil d'administration,
vous souhaitent de bonnes fêtes de fin
d'année et vous adressent leurs
meilleurs vœux pour 2025**

Le mot de la Présidente

Nous avons abordé l'année 2024 avec confiance, et optimisme, nous la terminons de même.

De nouveaux adhérents nous ont rejoints et parmi eux de jeunes actifs désireux de préserver la qualité de la vie à Boulouris.

Le Conseil d'administration est maintenant composé « d'anciens » qui transmettent et de jeunes retraités qui dynamisent.

Dans le courant de l'année 2025 vous aurez un nouveau Président Gilles Maison jeune retraité, gestionnaire de patrimoine, qui n'a pas totalement quitté le monde des actifs. Je suis certaine qu'il fera un bon président respectueux de nos deux valeurs : apolitisme et bénévolat sans aucune autre ambition que la qualité de vie des Boulourissiens.

Les commissions Urbanisme et Communications ont été très actives cette année, et ont devant elles encore beaucoup à faire. L'arrivée de jeunes adhérents va nous permettre de renforcer les commissions Vie au village, environnement et Sécurité.

Nous finissons donc cette année avec une équipe renforcée et de belles perspectives pour l'année 2025.

Françoise Tetaz

Notre dévouée trésorière Monique Lesné vient de perdre son époux. Serge était toujours prêt à s'investir et rendre service à l'association. Nous assurons Monique de notre soutien et lui adressons nos plus sincères condoléances.

COMPTE RENDU DE L'APÉRITIF DÎNATOIRE DU 18 NOVEMBRE 2024

➤ REMERCIEMENTS AUX PERSONNALITÉS PRÉSENTES

La Présidente remercie :

- Monsieur le Maire Frédéric Masquelier
- Monsieur l'Adjoint du quartier de Boulouris Pierre Cordina
- Monsieur l'Adjoint délégué au cadre de vie travaux Maxime Grillet
- Madame Maryse Vriotte déléguée territoriale du Var pour AGIRadcd

de nous faire l'honneur de leur présence.

Sont excusés :

- Madame la Sénatrice du Var Françoise Dumont
- Monsieur Stéphane Iseppi Adjoint délégué à l'économie et à l'urbanisme
- Madame Françoise Meyer Conseillère municipale déléguée au numérique informatique

qui étaient engagés par ailleurs.

Françoise Tetaz remercie les Boulourissiens venus ce soir-là malgré l'heure tardive puis présente les administrateurs qui sont dans la salle.

La Présidente termine en présentant « son dauphin » Gilles Maison qui sera le prochain Président de l'ABQV. Gilles Maison est un jeune retraité, gestionnaire de patrimoine, qui a à cœur d'assurer la continuité dans l'esprit qui doit-être celui de l'ABQV : aucune ambition personnelle sinon que d'œuvrer pour la qualité de la vie à Boulouris, et totalement apolitique.

➤ INTERVENTION DE MONSIEUR LE MAIRE

- **La fibre et la téléphonie mobile**

Monsieur le Maire a rappelé que c'est Orange qui est chargé du déploiement de la fibre et que tout est fait au niveau de la mairie pour ne pas retarder ce déploiement et faciliter les accès et autorisations. Le dossier est suivi avec attention par Mme Meyer et Mr Pavoni, les mises en demeure à l'opérateur d'infrastructure ont été faites en temps utiles pour rappeler les engagements.

- **L'aménagement de la place Saint-Jean**

Des travaux vont être entrepris avant l'aménagement de la place, voirie, fibre, etc. Les discussions pour l'aménagement de la place continueront pendant ce temps.

- **La révision du PLU**

Monsieur le Maire rappelle le calendrier : arrêt du PLU au premier trimestre 2025, puis validation administrative, avis des PPA et enquête publique en été 2025. Mise au point du dossier définitif après l'enquête publique, approbation au 4ème Trimestre 2025.

À la question que se passe-t-il si un permis déposé avant la révision du PLU pas conforme au futur PLU, Monsieur le Maire répond qu'il a pouvoir à sursoir.

- **Ligne LGV PACA**

Monsieur le Maire nous fait part des difficultés rencontrées à propos du TGV grande vitesse : Depuis plusieurs mois, il s'oppose au projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur. Ce projet, qui a perdu son ambition originelle, se caractérise par une opacité globale adossée à un budget pharaonique non assuré, combinant désastre écologique et innovation zéro.

« La création de cette gare au Muy entraînerait la suppression du TGV en gare de Saint-Raphaël Valescure et causerait de graves conséquences économiques pour les villes de la Communauté d'agglomération, les commerçants et les habitants. Chaque année, la gare de Saint-Raphaël accueille plus d'1,36 million de voyageurs et constitue un vecteur important pour le tourisme de la Commune. »...

« Par ailleurs, le projet de ligne nouvelle prévoit de traverser le Massif de l'Estérel en y construisant notamment un tunnel. Un choix en totale contradiction avec le souhait de la Ville de protéger ce lieu remarquable en obtenant le label « Grand Site de France ». »...

« La Communauté d'agglomération participe au financement de ce projet, notamment avec la taxe additionnelle à la taxe de séjour instaurée en 2023. Chaque année, la Communauté d'agglomération se voit prélever plus de 2,5 millions d'euros pour un projet qui a terme lui sera défavorable et dont le préjudice actuel est estimé à plus de 100 millions d'euros. Actuellement, seules les 2 premières phases estimées à 3,5 milliards d'euros sont à peu près assurées d'être réalisées. Ainsi, la seule certitude que nous ayons aujourd'hui c'est que ce projet, financé par tout le territoire régional n'aura pour résultat que l'aménagement et la modernisation de la gare de Marseille et de celle de Nice Aéroport. L'infrastructure ferroviaire actuelle, en place depuis plus d'un siècle, doit rester l'outil de demain qui modernisé augmentera ses performances avec des impacts limités et des coûts maîtrisés. »...

Les avis sont assez unanimes sur le sujet, la suppression des arrêts TGV en Gare de Saint-Raphaël risque de compliquer la vie des usagers et des habitants, avec les conséquences économiques en rapport. Le tracé proche de celui actuel n'apportera pas un gain de temps appréciable en rapport avec le coût des travaux envisagés et l'impact sur les espaces naturels. Il est difficile de comprendre que sur la ligne actuelle on réduit le nombre de TGV journalier pour rentabiliser la ligne, avec la création d'une ligne supplémentaire LGV entre Marseille et Nice. Il serait préférable de moderniser la ligne actuelle et d'améliorer les trains du quotidien. Le constat est que la priorité est tout autre et demande d'avoir des transports publics fiables, réguliers avec des tarifs abordables.

Madame Maryse Vriotte déléguée territoriale du Var pour AGIRadcd, intervient et pense qu'il faudrait faire une action pour soutenir le Maire de Saint-Raphaël : nous n'aurons pas de gare et devons payer de grosses sommes.

➤ **APÉRITIF**

L'intervention de M. le Maire a été suivi de l'apéritif dînatoire.

Les commissions ont la parole

➤ Communication Patrick Fresnais

Malgré toutes les difficultés pour la mise en œuvre de ce déploiement Mme Meyer et M. Pavoni s'investissent sérieusement et font avancer le projet, en facilitant les autorisations de voiries et en cherchant des solutions, mais c'est l'opérateur d'infrastructures Orange qui a la maîtrise du déploiement et suivant les zones concernées, le raccordement final peut-être sujet à des discussions entre l'opérateur commercial et l'opérateur d'infrastructures d'où les retards dans la mise en service. Alors ne jetons pas la pierre à notre élue et référent fibre pour le numérique ! essayons de trouver des solutions ensemble. Un sujet d'inquiétude pour l'ABQV c'est la sous-traitance dans ce déploiement, il faut faire vite mais bien ! En cause le mode STOC ! (Sous-traitance de l'opérateur commercial) que va-t-il se passer lors de dysfonctionnements sur le réseau ou < tout le monde se renvoie la balle ? >, la pénalité infligée à ORANGE ne concernait que l'aspect quantitatif et non qualitatif.

Pour éviter les raccordements anarchiques dans les armoires de mutualisation des solutions existent comme l'armoire connectée avec l'identité de l'intervenant, le suivi, la détection de l'ouverture et de la fermeture de la porte.

En attendant l'éligibilité à la fibre des solutions existent comme :

- Starlink mais le coût n'est pas négligeable avec un abonnement mensuel à 40 euros et le Kit à 450 euros
- Les routeurs 4G/5G qui utilisent les réseaux cellulaires mobiles pour fournir une connexion internet pour un coût de 100 euros avec un abonnement mensuel à 15 euros pour la carte SIM.

Dans la mesure où les engagements sur l'éligibilité à la fibre ne seraient pas tenus en 2025, une participation aux frais pour ces solutions alternatives serait la bienvenue.

PREPARATION AVANT L'ARRIVEE DE LA FIBRE Pensez-y !

Pour les maisons individuelles il faut connaître le cheminement du câble téléphonique existant, les regards, chambres de tirage, etc...

La fibre suivra le même cheminement. Les techniciens sur place ne vont pas faire une nouvelle tranchée, si tel est le cas celle-ci sera à votre charge. Pour le cas où le fourreau peut être obstrué... terre, sable, écrasement assurez-vous de prendre les mesures préalables avant le passage du technicien, dans le cas contraire au moindre obstacle il risque de repartir sans avoir installé la fibre optique. Le technicien va passer une aiguille dans le fourreau pour tirer la fibre jusque-là maison, prenez vos précautions la législation précise que la ligne cuivre appartient à Orange infrastructure et non à l'opérateur commercial et en cas de problème avec le tirage de la fibre si le câble cuivre a servi de tire fil (interdit) il ne vous restera aucune liaison fonctionnelle. Si le cuivre passait en aérien préparez les élagages éventuels pour recevoir la fibre.

Anticipez le cheminement de la fibre dans votre espace privatif, avec la pose de goulottes éventuelles, c'est à votre charge car le technicien ne va pas s'attarder à vous faire une installation déco.



repas annuel
lamedi 25 janvier 2025
12h30



Urban Beach 2170 rte de la Corniche à Boulouris

L'Urban Beach 30 euros

Punch avec ou sans alcool

∞ ∞

Velouté de potimarron et chips jambon cru

Ou

Salade césar

∞ ∞

Risotto aux fruits de mer

Ou

Poulet façon saltimbocca et ses tagliatelles

∞ ∞

Dessert fait par la cheffe pâtissière

Bûche pommes caramel beurre salé

Ou

Café gourmand

∞ ∞

Boissons :

*1 bouteille de vin (blanc, rouge, rosé) pour 4 personnes
boisson chaude en fin de repas*



Repas annuel
Samedi
25 janvier 2025
à 12h30
à l'Urban Beach
30 euros par personne
2170 rte de la Corniche à Boulouris

- **Règlement à l'inscription : dernier délai 20 JANVIER 2025 au matin**
- **Nom, Prénom :**
.....
- **Numéro de tel. :.....adresse mail :.....**
- **Nombre de personnes :**
- **Ci-joint mon règlement de :.....**
- **Date :.....Signature :**

Choix

- **Plat principal :**
.....
.....
.....
.....
- **Dessert :**
.....
.....
.....
.....



Pêlemêle

Info

Question

Réponses

Nous vous rappelons que suite à l'installation d'un lecteur optique au centre de tri postal du Puget il est maintenant nécessaire de mettre notre adresse complète sur le courrier que vous nous adressez :

**ABQV Bureau municipal de Boulouris 50 Bd des Mimosas
83700 Saint-Raphaël**

- Nous vous rappelons que l'ABQV a signé une convention avec AGIR et que nous sommes en mesure de vous offrir certains services :
- Aide pour remplir des documents officiels
- Ateliers pour apprendre à se servir d'un téléphone portable, d'une tablette
- ...

Contactez-nous

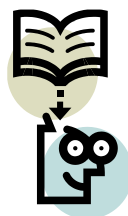
Les vœux du Maire

Mercredi 18 décembre 2024 à 18h30
Salle Blondelet

Pratique

Nous joindre ? : 04 94 83 23 72

Nous écrire ? : Bureau municipal de Boulouris 50 Bd des Mimosas 83700 Saint-Raphaël ou par courriel abqv@orange.fr



Tous les Lundis de 10h à 11h

Salle au 1^{er} étage au-dessus de la poste

- Un administrateur peut vous renseigner, vous conseiller ...

Nous comptons sur votre apport :

Avis, suggestions, documents, ..., tout ce qui peut nous aider à atteindre nos objectifs communs.

Nous vous attendons ...

Rappel :

L'assemblée générale du 8 Juillet 2023 a maintenu la cotisation annuelle (année calendaire) à 25€ par famille. Une majoration de 5€ est appliquée pour les personnes qui ont demandé de recevoir le bulletin par la poste.

Règlement par chèque ou virement (de préférence) ou en espèces

Règlement par virement : n'oubliez pas de remplir votre feuille de cotisation

Précisez votre nom et l'objet du virement (cotisation 20xx)

IBAN FR76 3000 3019 1900 0372 7500 162

Marché : Esplanade Saint-Jean le lundi matin

Les encombrants :

Renseignements : Mairie 0494197140-Pizzorno 0498118340-Déchetterie 0494405920

Les Vendredis 11 octobre, 15 novembre, 13 décembre :

Quartier Estérel Plage - Logis de l'Aspé - Péguière - Boulouris.

Délimité à l'ouest par le boulevard du Maréchal Juin, l'avenue de Villepey, l'avenue Terres Gastes et le boulevard de l'Aspé. Délimité au nord par le rond-point des Collines, le boulevard Baudino à l'intersection du boulevard du Cerceron. Délimité à l'Est par le boulevard de l'Aspé, l'avenue Lagrange, la rue R.Blanchard, l'avenue du Grand Défends et le CREPS de Boulouris. Délimité au sud par tout le long de la SNCF, la plage de la Pescade, la mer et la plage de la Péguière

.Les Samedis 12 octobre, 16 novembre, 14 décembre :

Quartier Aiguebonne - le Dramont - Agay - Anthéor - Le Trayas.

(tout l'est de la commune à partir du boulevard de la Mer à Boulouris)

Délimité à l'ouest par la plage de la Pescade, la route des Carrières, le Dramont, Agay, l'avenue du Gratadis (jusqu'au Grenouillet) et Anthéor. Délimité au nord par les Roches Rouges et la route des Calanques. Délimité à l'Est par la route des Calanques. Délimité au sud par la mer

Il est demandé aux personnes désirant être débarrassées des objets encombrants (monstres) de bien vouloir faciliter le ramassage en les déposant entre **la veille du ramassage à partir de 18 heures et le jour du ramassage jusqu'à 6h00**** en fonction de la localisation de leur domicile. Les objets encombrants seront déposés en ordre, en bordure de la chaussée.

Sont autorisés : appareils électroménagers, sommiers, matelas, vélos, mobilier, canapés, fauteuils, ...

Sont interdits : les pneus, batteries, végétaux, produits toxiques, produits liquides, produits issus de travaux, matériaux de construction

****Vous pouvez être verbalisés si vous sortez vos encombrants en dehors de cette plage horaire**